

Ce volet du Programme Européen Jeunesse en Action s'adresse à tous les jeunes, âgés de 18 à 30 ans, citoyens ou résidents d'un pays de l'Union Européenne, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège ou de la Turquie quel que soit leur niveau de formation.

Ces jeunes s'engagent à participer à un projet d'animation locale à l'étranger(\*).

Ce séjour est prévu pour une durée de 2 à 12 mois.

(\* Un nombre très limité de projets peuvent avoir lieu avec les pays partenaires voisins (extérieurs à l'Union européenne), avec une priorité aux pays de l'Europe de l'Est et du Caucase, du Sud-Est et aux pays du Bassin Méditerranéen.

Pour consulter les offres existantes sur toute l'Europe, prendre contact avec une structure d'envoi (voir au dos)

## LES THÈMES DES PROJETS

Animation pour enfants et adolescents

Développement urbain et rural

Exclusion sociale

Environnement

Handicapés

Santé

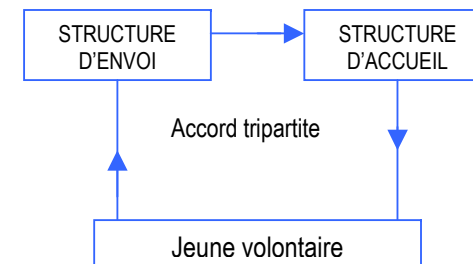
Art et culture

Intégration sociale

Média et communication...

## Le Service Volontaire Européen (SVE)

- Est organisé sur une base entièrement volontaire, en fonction des motivations des jeunes participants.
- S'adresse à des jeunes qui cherchent l'occasion de mieux connaître une autre culture, une autre langue, qui sont prêts à s'impliquer et prendre des responsabilités.
- Aide au développement local en créant ou en développant une activité à caractère non lucratif dans le domaine social, culturel, environnemental ou autre, auprès d'une association ou d'une collectivité locale.
- Offre l'opportunité de vivre une expérience privilégiée pour développer ainsi ses aptitudes à s'insérer dans la vie active.
- Présente un intérêt formateur, éducatif.  
*Ne peut se substituer à un emploi rémunéré existant ou potentiel.  
Ne remplace pas le service national (militaire ou civil).*



## Les conditions matérielles de votre SVE

- Vous êtes logé (en famille, en foyer ou autre) et nourri par l'association ou la collectivité locale qui vous accueille.
- Vous recevez une indemnité mensuelle. Elle varie en fonction du niveau de vie du pays d'accueil (entre 50 et 150 €).
- Vous bénéficiez d'une assurance qui couvre la maladie, la responsabilité civile et les accidents, durant tout votre SVE
- Une fois que vous aurez accompli votre service européen intégralement, vous recevrez une attestation de compétences et d'expériences acquises délivrée par la Commission Européenne.

## Les étapes de votre projet

Si vous êtes intéressé, contactez une des structures d'envoi de la région pour prendre rendez-vous. (cordonnées au dos)

- Auprès de cette structure d'envoi, vous exposez vos motivations au cours d'entretiens individuels

- Vous élaborez avec elle votre projet, en précisant vos centres d'intérêt et la destination qui vous intéresse.
- Avec votre structure d'envoi, vous prenez contact avec des structures d'accueil pour mieux vous informer des conditions de vie et des tâches qui sont demandées dans les différents projets. Ces projets, agréés par la Commission Européenne, sont consultables auprès des structures d'envoi.
- Votre choix étant arrêté, vous signez avec les deux structures une convention d'activité.
- Vous participez à une session de formation avant le départ.
- Vous êtes conscient qu'il peut s'écouler plusieurs mois avant votre départ et que vous aurez à procéder à un certain nombre de démarches administratives.
- Vous vous engagez à effectuer votre service volontaire pour la durée correspondant au projet.
- Au cours et à la fin de votre service vous établissez un bilan avec votre structure d'envoi.
- Vous bénéficiez d'une session d'évaluation à la fin du SVE.

## METTRE EN OEUVRE VOTRE PROJET

Vous devez obligatoirement être envoyé par un organisme, (structure d'envoi), qui prend en charge le projet avec vous et négocie avec l'organisme qui vous accueille dans un pays européen de votre choix, (structure d'accueil).

Vous pouvez contacter une des associations de la région qui se sont engagées à envoyer des jeunes. Vous devez prendre RV pour un entretien individuel après avoir éclairci vos motivations et vos centres d'intérêt concernant le service volontaire.

## STRUCTURES D'ENVOI POUR LE LANGUEDOC-ROUSSILLON

- Association pour le développement du Haut-Cabardès (ADHC)  
3 rue Basse  
11380 Mas Cabardès tel : 04 68 26 32 25  
(Brigitte Bales) [bibie.b@wanadoo.fr](mailto:bibie.b@wanadoo.fr)

- Concordia  
24, cours Jean Jaurès 34120 Pézenas  
Tél. 04 67 98 34 23  
[concordia.sso@wanadoo.fr](mailto:concordia.sso@wanadoo.fr)

- Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC).  
- *MJC de Lézignan*  
25 rue Marat  
11200 Lézignan tel : 04 68 27 03 34  
Julien Sans  
[mjc.lezignan.corbieres@wanadoo.fr](mailto:mjc.lezignan.corbieres@wanadoo.fr)  
- *MJC de Narbonne*  
Place Salengro  
11100 Narbonne tel : 04 68 32 01 00  
Antoine Nestor  
[mjc.narbonne@wanadoo.fr](mailto:mjc.narbonne@wanadoo.fr)  
- *Union Catalane des MJC (pour les PO)*  
4 allée Paul Claudel  
66200 Corneilla del Vercol  
tel : 06 18 21 26 73  
[union.catalane@laposte.net](mailto:union.catalane@laposte.net)

- Léo Lagrange du Gard  
7 place de la Placette  
30900 NÎMES Tél. 04 66 36 24 10 /  
06 26 19 92 12  
[vianney.aubert@wanadoo.fr](mailto:vianney.aubert@wanadoo.fr)  
(tous les jours, rendez-vous auprès du secrétariat aux heures de bureau)  
23 rue d'Avéjan  
30000 Alès Tél. 06 75 27 69 53  
[leolagrange.ales@neuf.fr](mailto:leolagrange.ales@neuf.fr)  
(Permanences mardi et jeudi 14h-16h)

- Léo Lagrange des Pyrénées -Orientales  
Rue René Duguay Trouin  
66000 Perpignan Tél. 04 68 35 00 35  
[leolagrange66@tiscali.fr](mailto:leolagrange66@tiscali.fr)  
(Tous les jours, rendez-vous auprès du secrétariat)

- Peuple et Culture L.R. (PEC)  
32, av. Clémenceau 34000 Montpellier  
Tél. 04 67 92 85 83  
[pecei@wanadoo.fr](mailto:pecei@wanadoo.fr)

*Pour tout autre cas contactez :*

## DIRECTIONS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

- *Direction régionale et départementale de Montpellier (DRDJS) :*  
190 av. du Père Soulas  
34094 Montpellier Tél. 04 67 10 14 00  
correspondante régionale du PEJA :  
Catherine AMELINEAU  
[catherine.amelineau@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:catherine.amelineau@jeunesse-sports.gouv.fr)

Secrétariat : 04 67 10 14 59

- *Dans les Directions Départementales (DDJS), correspondants relations internationales :*  
AUDE (04 68 11 98 98)  
GARD (04 66 28 82 82)  
LOZERE (04 66 49 14 20)  
PYRENEES ORIENTALES (04 68 35 50 49)

Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)  
3 Av. Charles Flahault  
34094 MONTPELLIER CEDEX 5  
Tel : 04 67 04 36 66

# PROGRAMME EUROPEEN JEUNESSE en ACTION (PEJA)

## Service Volontaire Européen

## En Languedoc-Roussillon



**Agence Française du Programme Européen (AFPEJA)**  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
11, rue Paul Leplat – 78160 Marly-Le-Roi  
Tel : 01 39 17 27 70 Fax : 01 39 17 27 57  
[www.iniep.fr](http://www.iniep.fr) (rubrique « jeunesse en action »)